



Association de coVOIturage Solidaire
Intégré à l'Environnement

Les avantages du carapatte sont nombreux :

- **pour les enfants :**
 - plus **amusant** et anti-stress, les enfants prennent le temps, échangent, ils sont plus disponibles pour les cours,
 - plus de **sécurité**, moins de trafic aux abords de l'école, moins de stationnement,
un environnement plus sain, moins de pollution à proximité des groupes scolaires, moins de bruit,
 - plus **pédagogique**, des enfants encadrés qui acquièrent plus tôt un comportement responsable dans la rue,
 - plus **d'éco-citoyenneté**, une démarche participative impliquant la communauté éducative et les enfants qui rend chacun acteur de la protection de l'environnement,
 - plus de **convivialité**, des parents solidaires qui se rendent mutuellement service et gagent du temps, des liens plus forts entre enfants, une animation dans la vie du quartier,
 - une **meilleure hygiène de vie**, la marche à pied est un excellent exercice pour les enfants comme pour les parents, et contribue à la prévention de l'obésité.
- **pour l'éducation :**
 - éducation aux **règles de la circulation**, aux comportements de sécurité (apprendre à traverser une rue, à se déplacer sur les trottoirs...),
 - savoir décoder et reproduire un **comportement de sécurité**,
 - apprendre la **citoyenneté** (l'enfant s'engage dans une action collective),
 - acquisition d'une **autonomie** (passage progressif de l'accompagnement par un adulte à l'autonomie),
 - expérimenter une **alternative à la voiture**,
 - sensibiliser aux problèmes environnementaux (valorisation de l'expérience par les enseignants).
- **pour la communauté :**
 - amélioration de **l'image de l'école**, du quartier, de la commune,

- moins de circulation en général,
- restauration du lien social : relation de confiance et d'entraide entre parents,
- montrer notre intérêt pour les problèmes d'environnement,
- moins de pollution de l'air, moins de bruit,
- économie de carburant.

Le carapatte est avant tout une démarche visant à favoriser les modes de déplacements doux entre l'école et le domicile, le but étant de rendre cette opération pérenne afin que marcher vers l'école (re)devienne une habitude.

QUI SONT LES DIFFERENTS PARTENAIRES ?

Les actions d'éco-mobilité scolaire comme le carapatte sont des démarches volontaires et partagées, qui ne doivent pas être imposées. Leur succès repose avant tout sur l'implication de tous les intervenants.

1. Le carapatte est en principe une initiative des **parents ou d'associations de parents**. La mobilisation des parents d'élève est cruciale pour pérenniser une démarche de carapatte. Il faut donc que des parents soient volontaires pour mobiliser, élaborer , accompagner puis faire vivre un carapatte. Dans l'idéal, il est préférable que les parents soient organisés en association (créée dans ce but ou existante), afin de constituer un cadre juridique et clarifier le rôle et les responsabilités de chacun dans l'organisation et la mise en œuvre du dispositif.
2. Les **enseignants** jouent un rôle éducatif majeur, en partie sur les aspects de sécurité routière, mais également pour créer et mettre en place des projets pédagogiques liés à l'éco-mobilité au sens large du terme (urbanisme, citoyenneté, changement climatique, développement durable, environnement).
3. Les **enfants** ne sont pas les plus difficiles à convaincre de l'intérêt d'un carapatte. Bien au contraire car cela peut leur apporter une certaine autonomie dans leurs déplacements.
4. La **mairie** joue un rôle direct puisqu'elle possède la compétence nécessaire aux différents aménagements liés à la circulation et à la sécurité des parcours. Acteur incontournable du projet, elle apporte son soutien technique, parfois financier, et joue un rôle de concertation.
5. Les **partenaires associatifs** qui œuvrent dans le champ de l'éducation à l'environnement peuvent apporter une expertise en matière d'écomobilité et

un soutien méthodologique, technique et pédagogique au projet.
L'association **VOISINE** et le REEL se sont associés pour vous accompagner
dans votre projet d'écomobilité scolaire.